



AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 845

Avis est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 6^e jour du mois de novembre 2023, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a adopté le règlement numéro 845 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 644 afin d'agrandir la zone 391 ».

Procédure effectuée pour l'adoption du règlement :

Avis de motion et adoption d'un premier projet de règlement	5 septembre 2023
Assemblée publique de consultation	26 septembre 2023
Adoption d'un second projet de règlement	2 octobre 2023
Avis public demande d'approbation référendaire	2 novembre 2023
Adoption du règlement	6 novembre 2023
Certificat de conformité de la MRC des Chenaux	27 novembre 2023

Ledit règlement est déposé à mon bureau à l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouvertures. Ledit règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 28 novembre 2023.

Martin Chaput, directeur général et greffier-trésorier